

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2019

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes rendus des séances du 21 décembre 2018 et du 26 février 2019.
2. Désignation du secrétaire de séance.
3. Compte-rendu d'activité des commissions communales.
4. Compte-rendu d'activité de la C.C.V.E.
5. Compte-rendu d'activité des Syndicats.
6. Délégation du Conseil Municipal au Maire.
7. Logements rue des Marquants : Garantie totale d'emprunt.
8. Propriété cadastrée AE 29 « La Poste » : Autorisation au Maire de signer tout document relatif à la vente de la propriété.
9. Modification du tableau des effectifs.
10. Constitution du jury d'assises : Tirage au sort de la liste préparatoire.
11. Compte administratif et compte de gestion 2018.
12. Affectation des résultats.
13. Vote des taux d'imposition.
14. Budget primitif 2019.
15. Attribution des subventions communales.
16. Admissions en non-valeur.
17. Eaux pluviales urbaines : Transfert de compétences au SIARCE.
18. Modification du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel).

Questions diverses

La séance est ouverte à 19 heures

Etaient Présents : M. Jean-Claude QUINTARD, Maire, Mme Nicole SERGENT, M. Thierry MARAIS, Mme Marie-France PIGEON, M. Pierre MARCILLE Maires-Adjoint M. Olivier JOSSE, M. Christophe RICHARD, Mme Nicole GUERNEVE, Mme Françoise MAGYAR, M. Philippe BOUILLAGUET,

Etaient Absents : M. Bruno NICOLAS, (pouvoir à M. MARAIS), M. Olivier SCHINTGEN, Conseiller Municipal Délégué, (pouvoir à M. JOSSE), Mme Simonne CADIX, (pouvoir à Mme SERGENT), Mme Michèle MAUNY, (pouvoir à Mme PIGEON), Mme Sandrine DERYCKE, (pouvoir à M. QUINTARD) Mme Valérie BERNARD (pouvoir à M. MARCILLE), Melle Sarah STOEBSNER, (pouvoir à M. RICHARD), M. Stéphane HUET, M. Pascal BOVIS.

1. Approbation du compte-rendu de la séance des 21 décembre 2018 et 26 février 2019.

Les Comptes rendus des séances du 21 décembre 2018 et du 26 février sont adoptés à l'unanimité.

2. Désignation du secrétaire de séance.

M. MARCILLE est désigné, à l'unanimité, secrétaire de séance.

Accord unanime.

Fait à Vert le Grand, le 2 avril 2019

Le Maire,



3. Compte-rendu d'activité des commissions communales.

Commission Scolaire et périscolaire : Thierry MARAIS

Conseil d'École :

Le 2ème conseil d'école de l'année s'est tenu le 12 Février 2019 avec principalement les points suivants :

- le livret scolaire unique informatisé
- les différents projets d'école
- le carnaval (le samedi 11 Mai 2019 au matin)
- les activités avec les organismes extérieurs (Marpa, conservatoire de musique, sorties culturelles, sport avec l'USEP, ...).

Exercice aux écoles :

2 exercices se sont déroulés aux écoles

- le 21 Janvier 2019 : exercice PPMS confinement
- le 11 Février 2019 : exercice incendie

Tout s'est bien déroulé, conformément aux consignes.

Commission Travaux : Thierry MARAIS

La commission des travaux s'est réunie le 28 Février 2019 pour traiter des travaux à prévoir sur le budget 2019, notamment :

- salle H Boissière (sol de la grande salle, chauffage des parties communes, réparation et entretien de la structure porteuse en lamellé collé)
- mairie : remplacement des menuiseries extérieures en aluminium
- périscolaire : transformation du patio proche du Centre de Loisirs en vestiaire intérieur.

Commission culture : Nicole SERGENT

La commission culture s'est réunie le 20 février afin de préparer sa demande budgétaire.

Les principales animations, sont reconduites, Fête de la musique, Hivernales, concert, salon des artisans.

Le partenariat avec la médiathèque et l'EPN sera renforcé avec des actions communes

Commission Jeunesse : Marie-France PIGEON

La sortie pour le spectacle de KEV ADAMS a fait le plein de participants : 22 jeunes y sont allés.

Celle de demain pour le LASER GAME d'AVRAINVILLE affiche complet !

3 autres sont programmées avant les vacances :

- Karting en Avril, Chasse au trésor dans Vert-Le-Grand en Mai et enfin Journée Piscine à BUTHIER en Juin et toujours la vente des brioches le dimanche de la Fête du village.

Commission Embellissement : Pierre MARCILLE

La commission embellissement d'est réunie le 19 février dernier.

A l'ordre du jour figuraient essentiellement les projets d'investissement de la commission en 2019 pour le budget primitif : Projet entrée Domaine de la Saussaye et Complexe sportif Serge Dassault ainsi que divers aménagement au Cimetière.

Le jury du concours des villes et villages fleuris passera dans le village en Juillet prochain. Un livret comprenant les photos et explication de tous les parterres sera réalisé par les services.

4. Compte-rendu d'activité de la C.C.V.E. (Communauté de Communes du Val d'Essonne).

Conseil Communautaire : Jean-Claude QUINTARD

Conseil Communautaire du 19 Février 2019

Principaux points à l'ordre du jour :

- Vote du Rapport d'Orientation Budgétaire, du Budget Principal et du Budget annexe des déchets ménagers.
- Demande de subvention pour le contrat de ruralité du Val d'Essonne
- Création de postes et modification du tableau des emplois
- Approbation des règlements de l'appel à projets 2019 en faveur
 - des travaux d'investissement pour la rénovation des façades commerciales
 - des travaux d'investissement pour la mise aux normes pour les PMR des commerces de proximité.
- Approbation du règlement d'attribution de subventions aux unions commerciales pour 2019

Le détail des délibérations est sur le site de la CCVE

CCVE Insertion : Thierry MARAIS

La commission Insertion de la CCVE s'est réunie le 8 Janvier 2019 avec à l'ordre du jour :

- le bilan de l'activité 2018 de la Mission Locale des 3 Vallées (ML3V) à laquelle adhère la CCVE

- la convention 2019 avec la ML3V
- la formule 2019 « Opération Emplois des jeunes / Jobs d'été » ; elle a été prévue le 20 Mars 2019 au siège de la CCVE
- la demande de subvention de la Recyclerie du Gâtinais.

CCVE Commission d'Appel d'Offres : Jean-Claude QUINTARD

La commission CAO de la CCVE s'est réunie le 15 Janvier 2019 pour définir l'attribution du marché de la distribution des supports de communication (publications, affichettes, ...) pour la CCVE, les communes de La Ferté Alais et communes limitrophes, Itteville et Vert le Grand.

Le marché a été attribué à l'association SESAME, qui permet l'accompagnement de personnes vers le monde de l'emploi.

CCVE Commission Développement Economique : Thierry MARAIS

La commission Développement Economique de la CCVE s'est réunie les 1^{er} Février et 14 Mars 2019 avec les points suivants :

- budget prévisionnel 2019
- cahier des charges de l'étude stratégique du développement économique et de l'emploi du Val d'Essonne
- appels à projets en faveur des commerces de proximité
- procédure de clôture de la ZAC de Montvrain 2 (qui sera reprise par la CCVE le 1^{er} Novembre 2019)
- la convention de partenariat avec Initiative Essonne (association qui a pour finalité de favoriser l'initiative créatrice d'emploi)
- les conventions de partenariat avec les chambres consulaires (Chambre des Métiers et de l'Artisanat et Chambre du Commerce et de l'Industrie)

CCVE Commission Transports Mobilité : Thierry MARAIS

La commission Transports-Mobilité de la CCVE s'est réunie le 18 Mars 2019 ; ont été abordés les points suivants :

- Rézo Pouce (auto stop organisé et sécurisé) : présentation et retours d'expérience du PNR du Gâtinais
- budget prévisionnel 2019 (2 396 000 € de dépenses pour 1 195 000 € de recettes)
- desserte par des transports scolaires du lycée Alexandre Denis de Cerny.

CCVE Commission Tourisme : Nicole SERGENT

La Commission Tourisme s'est réunie le Lundi 4 février 2019

- Présentation du Schéma départemental du tourisme 2018-2021 et Proposition d'adhésion au Comité Départemental Tourisme pour 1€ par tranche de 100 habitants

- Présentation du Plan vélo départemental L'objectif de ce Plan vélo départemental est de faire du vélo un mode de déplacement à part entière en favorisant tous ses usages sur le réseau départemental et en aidant les collectivités dans leurs projets cyclables, tout en poursuivant le développement des grands axes structurants et des itinéraires de loisirs.

- Présentation du budget prévisionnel 2019 de la compétence tourisme

- En 2019, la promotion du tourisme en Val d'Essonne passe par la mise en place d'une communication renforcée et élargie vers la Petite Couronne-Paris et les départements limitrophes et d'un partenariat accru avec les acteurs du tourisme du territoire, notamment avec le CDT Essonne et les hébergeurs. L'adhésion de la CCVE au CDT et sa participation au sein du collège des territoires est proposée pour 2500€ Il est à noter que la CCVE prévoit en 2019, une recette de taxe de séjour d'environ 8000€.

- Point sur l'avancement de l'organisation du meeting aérien qui aura lieu les 8 et 9 juin 2019.

Le thème retenu sera les 75 ans du débarquement, Un hommage à Serge Dassault aura lieu
Présentation de la réhabilitation de la Sablière du Tertre

Les travaux engagés pour la réhabilitation de la Sablière du Tertre sont désormais terminés.

Cette sablière réhabilitée sera inaugurée en avril.

La Commission Tourisme s'est également réunie le mardi 19 mars

- Proposition d'attribution du fond de concours petit patrimoine touristique aux communes de La Ferté Alais, Guigneville, Leudeville et Mennecy pour un montant de 10 503€

- Présentation de la plateforme taxesejour.fr

- Présentation du planning prévisionnel 2019 un flyer est en cours d'élaboration.

- Participation au salon du tourisme les 13 et 14 avril sous la halle d'Arpajon

CCVE Commission Culture : Nicole SERGENT

- Présentation du contrat culturel des territoires, afin d'obtenir des aides du département un contrat culturel de territoires a été envoyé au conseil départemental.

- Certaines manifestations comme le printemps des contes ou les Hivernales ne pouvant plus être subventionnés une demande sera faite au conseil communautaire afin de savoir si un budget pourra être alloué afin de conserver ces manifestations.

- Le contrat porte essentiellement sur, le soutien et la valorisation de l'offre culturelle, développement de la lecture publique sur le territoire, favoriser un réseau de partenaires et valoriser la diversité culturelle, renforcer l'attractivité touristique et la valorisation du patrimoine du val d'Essonne

5. Compte-rendu d'activité des Syndicats

SIREDOM : Jean-Claude QUINTARD

Le Comité Syndical s'est réuni le 25 mars.

Principaux points à l'ordre du jour

FINANCES :

- Modifications du Programme Pluriannuel d'investissement 2018-2020 et modifications des Crédits de Paiement 2019.
- Intégration de l'actif et du passif dans le budget annexe « Compost Sud Essonne »
- Politique d'amortissement du Budget Annexe - COMPOST SUD ESSONNE
- Approbation du Budget Primitif 2019 du Budget Annexe « Compost Sud Essonne »
- Admission en non-valeur de créances irrécouvrables pour les années allant de 2014 à 2018
- Approbation de la Décision Modificative n°1 au budget général 2019
- Fixation du montant de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2019 attendu des EPCI regroupant les communes de l'Ex-SICTOM du Hurepoix
- Délibération portant prise acte des Marchés et Accords-cadres conclus par le SIREDOM au cours de l'Année 2018

PREVENTION :

- Délibération relative à l'avis du SIREDOM sur le projet de Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets (PRPGD) d'Ile-de-France

COLLECTE :

- Délibération portant sur l'approbation du règlement de collecte du SIREDOM
- Délibération portant sur l'approbation du règlement de la redevance spéciale sur le territoire de l'Ex-SICTOM du Hurepoix

RESSOURCES HUMAINES :

- Délibération relative à la monétisation du Compte Epargne Temps
- Délibération portant sur la création de postes et définition des missions et actualisation du tableau des effectifs.
- Délibération relative à la composition du Comité Technique
- Délibération relative à la composition du Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail

Vous trouverez le détail de toutes les délibérations sur le site internet du SIREDOM

6. Délégation du Conseil Municipal au Maire.

M. QUINTARD, rend compte au conseil municipal des opérations réalisées dans le cadre de sa délégation (montants TTC) :

- Porte du Presbytère (LETESSIER)	5 888.80 €
- Routeur ZYXEL Médiathèque (IBS)	684.00 €
- Tablettes ardoise (TIKEASY)	1 193.40 €
- Sono (AMPLITUDE)	3 785.40 €
- Table de tri (SOGEMAT)	2 328.00 €
TOTAL :	13 879.60 €

7. Logements rue des Marquants : Garantie totale d'emprunt.

M. QUINTARD indique au Conseil municipal que le Bailleur social « Essonne habitat » a sollicité la commune pour la garantie de l'emprunt contracté pour acquérir en VEFA 18 logements collectifs sociaux, sis rue des marquants.

Le montant du prêt global sollicité auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations est de 2 249 079 €uros.

- Prêt construction PLAI (40 ans) :	386 093 €
- Prêt foncier PLAI (60 ans) :	249 522 €
- Prêt construction PLUS (40 ans) :	760 638 €
- Prêt construction PLUS (60 ans) :	491 580 €
- Prêt construction PLS (40 ans) :	166 625 €
- Prêt foncier PLS (60 ans) :	194 621 €

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de garantir cet emprunt.

8. Propriété cadastrée AE 29 « La Poste » : Autorisation au Maire de signer tout document relatif à la vente de la propriété.

M. QUINTARD rappelle au Conseil municipal que les locaux de la poste sont en vente depuis Octobre 2017.

Il a été nécessaire de solliciter à nouveau les services des domaines pour une nouvelle estimation.

Les services des domaines ont estimé le 25 janvier 2019 ce bien à 285 000 euros avec une marge de négociation de 10 %.

M. QUINTARD précise aux membres du conseil qu'une offre à 260 000 € net vendeur a été faite. (269 900 frais d'agence inclus)

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

CHARGE Le Maire de procéder à la vente de ce bien, et l'AUTORISE à signer tout document relatif à cette cession.

9. Modification du tableau des effectifs

M. QUINTARD propose aux membres du conseil municipal d'opérer les modifications suivantes sur le tableau des effectifs :

Supprimer

- 1 adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 3 Adjointes territoriaux d'animation à temps complet
- 2 Adjointes techniques à temps complet
- 1 Adjoint technique à temps complet (travailleurs handicapés)
- 1 agent social à temps complet
- 1 Agent Spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 1 Brigadier de Police Municipale à temps complet

Créer

- 1 adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet
- 3 Adjointes territoriaux d'animation principal 2^{ème} classe à temps complet
- 2 Adjointes techniques principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 1 Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet (travailleurs handicapés)
- 1 agent social principal 2^{ème} classe à temps complet
- 1 Agent Spécialisé des écoles maternelles principal de 1^{ère} classe à temps complet
- 1 Brigadier-chef principal de Police Municipale à temps complet

Le Conseil municipal, ADOPTE à L'unanimité, les modifications proposées.

10. Constitution du jury d'assises : Tirage au sort de la liste préparatoire.

Sont tirés au sort les électeurs n° 198, 626, 962,1291,1419,1530

11. Compte administratif et compte de gestion 2018.

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. QUINTARD, Maire, ne participe pas au vote.

M. Thierry MARAIS présente le compte administratif et le compte de gestion.

SECTION INVESTISSEMENT :

- Dépenses :	1 846 061.29 €
- Recettes :	2 279 054.09 €
- Excédent d'investissement :	432 992.80 €
- Excédents antérieurs :	1 165 422.17 €

- Excédent cumulé 2018 : 1 598 414.97 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Dépenses :	3 724 666.41 €
- Recettes :	4 926 206.12 €
- Excédent de fonctionnement :	1 201 539.71 €
- Excédent antérieur :	922 654.83 €

- Excédent cumulé 2018 : 2 124 194.54 €

Le compte de gestion présente des résultats identiques.
Le compte administratif et le compte de gestion sont adoptés à l'unanimité.

12. Affectation des résultats.

M.QUINTARD propose d'affecter les résultats comme suit :

Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u>	1 201 539.71
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u>	922 654.83
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser)	2 124 194.54
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u>	1598414.97
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	-2 681 463.31
Besoin de financement F. = D. + E.	1 083 048.34
AFFECTATION =C. = G. + H.	2 124 194.54
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	1 083 048.34
2) H. Report en fonctionnement R 002	1 041 146.20

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

13. Vote des taux d'imposition.

M. QUINTARD propose au Conseil municipal de ne pas augmenter le taux d'imposition de nos taxes d'habitation et foncière

La légère augmentation des bases, nous assure un produit fiscal de 900 153€ au lieu de de 883 245 € € en 2018.

Taux proposés :

Taxe d'habitation :	6,12 %
Foncier Bâti :	9,14 %
Foncier non Bâti :	32,62 %

Ces taux d'imposition sont adoptés à l'unanimité.

14. Budget primitif 2019.

M. QUINTARD présente au Conseil municipal le budget primitif 2019 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :
Dépenses : 7 800 681.13 €uros
Recettes : 7 800 681.13 €uros.

SECTION D'INVESTISSEMENT :
Dépenses : 7 878 573.99 €uros
Recettes : 7 878 573.99 €uros

Le Budget Primitif est adopté à l'unanimité.

Attribution de la subvention 2019 au C.C.A.S. :

Considérant que le conseil municipal doit se prononcer sur l'attribution des subventions aux établissements publics communaux ;

Sur proposition de M. QUINTARD

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L' UNANIMITE,

DÉCIDE d'octroyer au Centre Communal d'Action Sociale une subvention d'un montant de 35 000 € au titre de l'année 2019 ;

15. Attributions des subventions communales.

La commission de travail et la commission des finances ont étudié les différentes demandes et ont proposé les subventions aux associations avec les critères suivants (identiques aux années précédentes :

- le nombre d'adhérents de Vert le Grand et d'extérieurs et le nombre d'adhérents de moins de 18 ans
- la non thésaurisation, c'est à dire le rapport entre le reste en fin d'année civile et les dépenses prévues sur l'année suivante
- la commission s'est aussi attachée à ne pas mettre les associations en difficulté financière, à leur permettre de continuer leur activité tout en ayant une gestion rigoureuse
- une remarque cette année, c'est l'importance des frais bancaires des associations, notamment avec la Banque Postale

Par ailleurs Bruno Nicolas a accompagné certaines associations dans leur gestion financière et leur demande de subvention, le but étant qu'elles puissent réaliser leur activité dans les meilleures conditions.

Badminton Club de Vert le Grand	1 200 €	Académie Sportive C Boissée	1 500 €
USVG Football	10 000 €	Amicale de la commission culture	500 €
Tennis Club Grand Vertois	10 000 €	Association Jeunesse	5 000 €
VERT LE GRAND Pétanque	200 €	Association de gestion de la MARPA	5 000 €
Tennis de table Grandvertois	100 €	Total Associations non sportives	71 500 €
Judo Club	13 000 €		
Gymnastique Volontaire	1 000 €	TOTAL ASSOCIATIONS VLG	121 000 €
VLG Danse GR	14 000 €		
Total Associations sportives	49 500 €		
		La Chalouette (Autisme)	1 200 €
Auberge Foyer Rural	18 000 €	Meilleurs apprentis de France de l'Essonne	300 €
Club des Anciens	11 000 €	Secours populaire	100 €
Comité des Fêtes	13 500 €	Association Française Sclérose en plaque	100 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	1 000 €	Ligue contre le cancer	100 €
Section JSP VJG	500 €	Université du temps libre	100 €
Amicale des Anciens Combattants	2 500 €	Vie Libre (anti alcoolisme)	100 €
APVG	2 500 €	AFM téléthon	400 €
Comité Wingham	1 000 €	Protection civile de l'Essonne	100 €
Comité Idanha	1 500 €	SPA	100 €
Passeport pour les associations	3 500 €	Institut Curie	100 €
Amicale du groupe scolaire (AGSCB)	500 €	Amicale directeurs et secrétaires de mairie	100 €
Amicale VLG Autrefois	1 500 €	TOTAL ASSOCIATIONS externes	2 800 €
OCCE maternelle	2 000 €		
OCCE élémentaire	500 €	TOTAL GENERAL	123 800 €

Les membres du conseil municipal, membres du conseil d'administration d'associations, ne participent pas au vote pour les associations les concernant.

Ces propositions de subventions sont adoptées à l'unanimité.

16. Admissions en non-valeur.

M. QUINTARD présente aux membres du conseil municipal des états d'admission en non-valeur concernant des règlements des services périscolaires de 2016 et 2017 ainsi que des titres dont les poursuites de la trésorerie sont restées infructueuses.

Ces états d'admission représentent un montant de 2 114.16 Euros.

Le conseil municipal prend acte de ces non-valeurs.

17. Eaux pluviales urbaines : Transfert de compétences au SIARCE.

L'Assemblée délibérante,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté inter préfectoral n°2017-PREF-DRCL/845 du 06 décembre 2017, portant les statuts modifiés du SIARCE

Vu la loi n°2015-991 du 7 août portant nouvelle organisation territoriale de la République dite loi NOTRe et notamment ses articles 64 et 68 ;

Vu la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement

Considérant les nouvelles modalités d'exercice de la compétence relative à la gestion des eaux pluviales urbaines,

Considérant qu'à défaut d'une gestion intercommunale, l'exercice de cette compétence revient à la commune

Considérant l'intérêt pour la commune de transférer la compétence eaux pluviales au SIARCE, au regard de son caractère éminemment technique, et compte tenu de l'expertise et de l'ingénierie acquises par le SIARCE dans ce domaine,

Considérant que ce transfert de compétence a pour objectif d'offrir un meilleur service aux usagers,

Considérant que ce transfert entraîne de plein droit la reprise des contrats en cours,

Après délibération,

DEMANDE le transfert au Siarce de la compétence eaux pluviales urbaines

AUTORISE le Maire à effectuer l'ensemble des démarches nécessaires au transfert de cette compétence

18. Modification du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel).

M. le Maire, rappelle au conseil municipal, la délibération en date du 12 octobre 2018 « *Mise en place du R.I.FSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel)* »

et propose de modifier l'article 4 de la façon suivante,

Article 4 : modalités de versement

La part fixe est versée mensuellement. Elle est proratisée dans les mêmes proportions que le traitement indiciaire notamment pour les agents à temps partiel, temps non complet, demi-traitement

La part variable est versée annuellement, non reconductible automatiquement d'une année sur l'autre.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

M. SCHINTGEN, intéressé, ne prend pas part au vote.

Questions diverses.

Jean-Claude QUINTARD :

Il y a un changement dans le calendrier de ramassage des végétaux : A compter du 1^{er} avril, ils seront ramassés semaine impaire au lieu de semaine paire.

La date des collectes est consultable sur le site www.cc-val-essonne.com

Pierre MARCILLE :

La journée Essonne Verte/Essonne Propre se déroulera le 15 juin prochain. Au Programme, une randonnée vélo sur le circuit des fermes en association avec l'APPACE (Association de Protection du Plateau Agricole du Centre Essonne).

Nicole GUERNEVE :

La fête du printemps aura lieu le samedi 30 mars 2019
Et sera animée par Domino animation.

Le samedi 18 Mai 2019 la pêche à la truite
Pour les enfants de 6 A 17 ans
Ce déroulera au château de la Saussaye.

Marie-France PIGEON :

Je vous informe que le C.C.A.S reconduit cette année les réunions d'information sur la conduite à destination des anciens.

La séance est levée à 20H20